

4 Économie

**17e conférence de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (Cites)
Pas de consensus autour de la protection des éléphants**

Willy NDONG (scc : ANPN)
Libreville/Gabon

LA Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (Cites) a tenu, du 24 septembre au 5 octobre 2016, à Johannesburg (Afrique du Sud), sa 17e Conférence des Parties. Le Gabon y était représenté par une délégation forte de cinq experts de l'Économie forestière, de la Pêche et de l'Environnement, de la direction générale de la Pêche et Aquaculture, et deux autres de l'Agence nationale des parcs nationaux (ANPN), dont le Pr Lee White, son secrétaire exécutif.

Selon les responsables de l'ANPN, lors des travaux de cette importante réunion, « l'Union Européenne a bloqué la proposition des pays africains visant à donner aux éléphants le plus haut niveau de protection internationale possible. Les 30 États de la Coalition africaine des éléphants se sont battus pour que les éléphants figurent sur la liste des animaux les plus menacés par le commerce international, aussi appelée Annexe 1. »

« Il y a un consensus global clair et croissant sur le fait que le braconnage doit cesser si l'on veut protéger les éléphants efficacement.



Photo : MZM

Il n'y a pas eu de consensus autour de la protection des éléphants à Johannesburg.

Nous soutenons donc une interdiction totale, permanente et sans ambiguïté du trafic d'ivoire», a affirmé Tshakedi Khama, ministre de l'Environnement, de la Faune et du Tourisme du Botswana, dont la population d'éléphants est estimée à 160 000 individus, soit la moitié des éléphants de savane d'Afrique. Ainsi, face au blocus de l'UE, les États de la Coalition africaine des éléphants sont dans l'incompréhension. « Ces 15 derniers mois, j'ai écrit à chaque ministre européen, au nom de la Coalition africaine des éléphants, qui comprend 30 États africains de l'aire de répartition des éléphants et, j'ai rencontré chacun d'entre

eux ainsi que le Commissaire européen. Nous sommes des experts sur les éléphants. Nous devons vivre chaque jour avec le conflit homme-éléphant. Nous avons été obligés de réaffecter des fonds destinés aux communautés rurales et au développement de tourisme à des activités de lutte contre le braconnage. Nous ne comprenons vraiment pas la position de l'UE », a indiqué le Professeur Judi Wakhungu, ministre de l'Environnement et des Ressources naturelles du Kenya. L'UE n'est pas la seule à avoir voté contre cette proposition. D'autres pays africains tels que l'Afrique du Sud, la Namibie et le

Zimbabwe ont fait pression en faveur du commerce d'ivoire. Selon le recensement des grands éléphants publié récemment, la population d'éléphants en Afrique a diminué d'un tiers au cours des 7 dernières années. Le transfert de toutes les populations d'éléphants d'Afrique de l'annexe II à l'annexe I aurait permis d'interdire le commerce international de toutes les espèces d'éléphants et de mettre fin à la crise actuelle du braconnage. Le Gabon est le sanctuaire pour plus que 50% des éléphants de forêt. Le Pr Lee White considère que « la décision de l'UE est une mise à mort. Ce qui est en

jeu n'est pas seulement l'avenir des éléphants d'Afrique, mais également l'intégrité de nos écosystèmes et notre sécurité nationale. Ce vote contre le surclassement des éléphants à l'Annexe 1 sera perçu comme un feu vert par les braconniers, les trafiquants, les réseaux de crimes organisés et les terroristes qui s'enrichissent grâce au commerce illégal d'ivoires.»

La réunion de Johannesburg aura également permis d'adopter plusieurs propositions pour lesquelles le Gabon est coauteur (transfert des populations africaines du lion d'Afrique, des espèces africaines de pangolins et du perroquet gris de l'annexe II à l'annexe I de la Cites, conférant à ces espèces un statut de protection le plus élevé, au regard du commerce international; l'inscription en annexe II de la Cites des caméléons pygmées, des tortues à carapace molle, du requin soyeux, du requin renard et du kévazingo pour réglementer le commerce international, en vue de limiter les impacts de ce commerce sur les populations sauvages de ces espèces. Par ailleurs, après de longs débats, la résolution sur la fermeture des marchés nationaux de l'ivoire a finalement été adoptée.

Brèves

Le Fonds monétaire international (FMI) versera au Ghana un nouveau prêt d'un montant de 116 millions \$. Le prêt, qui servira à appuyer la balance des paiements du pays, entre dans le cadre d'un plan de sauvetage d'un montant avoisinant le milliard de dollar, conclu entre l'institution et Accra en 2015. Avec la nouvelle ligne de crédit, le FMI aura versé à la deuxième économie ouest-africaine un total de 465 millions \$ sur le milliard prévu par le plan de relance, indique un communiqué de l'institution.

Côte d'Ivoire/FMI/Déficit extérieur et budgétaire

Au terme de sa visite effectuée en Côte d'Ivoire du 21 au 27 septembre 2016, la délégation du Fonds Monétaire International a indiqué que le pays connaîtra un déficit budgétaire représentant 4% de son produit intérieur brut de l'année 2016. Cette situation reflète l'augmentation des dépenses, notamment dans des secteurs essentiels, comme la sécurité, la santé publique et l'éducation. Par ailleurs, le FMI note, alors que la croissance moyenne du PIB sera de l'ordre de 7,7% entre 2017 et 2019, que le solde du compte courant qui cumule la balance commerciale des biens et services, la balance des coûts de facteurs et celle des transferts, sera négatif. Un déficit qui va représenter jusqu'à 2,5% du produit intérieur brut.

Côte d'Ivoire/ Titres de Sucrivoire, une plus-value de 9,016 milliards

L'offre publique initiale de vente par l'Etat ivoirien, de ses 23% de parts détenus dans le capital de Sucrivoire, devrait lui rapporter une plus-value de 9,016 milliards de francs, apprend-on de sources proches du processus. Vendues au prix de 13000 francs chacune, ce seront plutôt 1,127 millions de titres qui seront cédés et non pas 563 500, comme annoncé jusqu'à récemment. Sucrivoire a procédé à un fractionnement de ses actions lors d'une assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 27 avril 2016, à raison de deux nouvelles pour une ancienne.

Rassemblées par W.N.

Énergies propres/7e Salon international des énergies propres (Era 2016)

Le Gabon y prendra part

F.A.
Libreville/Gabon

LE Gabon va participer au 7e Salon international des énergies propres, des énergies renouvelables et du développement durable (Era 2016), qui se déroule du 24 au 26 octobre 2016 au Centre des conventions d'Oran en Algérie. Au cours de cette rencontre, les participants sont appelés à réfléchir sur le développement des énergies propres dans le monde, et sur l'effica-

cité énergétique de la planète. En effet, Era 2016 est une excellente opportunité à saisir par tous les opérateurs dans les énergies renouvelables désireux de faire connaître leurs activités aux autres professionnels et d'accroître leurs capacités à travers des partenariats mutuellement avantageux. Le champ est ouvert aux initiatives des investisseurs nationaux et étrangers. Leur participation est indispensable à la concrétisation du pro-



Photo : F.A.

La réunion d'Oran se penchera sur le développement des énergies propres.

gramme national de développement des énergies renouvelables. L'implication des investis-

seurs concerne toute la chaîne de l'industrie du renouvelable, en amont, dans la conception et la fabrication des éléments, et en aval, pour les interconnexions au réseau national de distribution. Cette 7e édition de l'Era offre aux opérateurs, nationaux et étrangers, et aux jeunes qui se lancent dans l'entrepreneuriat, une chance de réussir leur insertion dans la dynamique créée par la mise en œuvre du programme national de développement des énergies renouvelables.

CHANGEMENTS
COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 06/10/2016

Union Gabonaise de Banque
SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>

| FIXING | | | VENTE BILLETS (sans frais) | | |
|--------|----------|---------|----------------------------|--------------|----------------|
| DEV | EUR/DEV | DEV/COT | DEV/CFA | DEV | CFA |
| XAF | xxxxx | xxxxx | xxxxxx | 1 EUR | 655,957 |
| USD | 1,1211 | 1USD = | 585,101 | 1 USD | 621,105 |
| CAD | 1,4816 | 1CAD = | 442,736 | 1 CAD | 466,318 |
| JPY | 115,6500 | 1JPY = | 5,672 | 100 JPY | 589,810 |
| GBP | 0,8816 | 1GBP = | 744,095 | 1 GBP | 776,718 |
| CHF | 1,0959 | 1CHF = | 598,556 | 100 CHF | 62 681,22 |
| ZAR | 15,4086 | 1ZAR = | 42,571 | 100 ZAR | 4426,85 |
| MAD | 10,9055 | 1MAD = | 60,149 | MAD | 62,55 |
| CNY | 7,4829 | 1CNY = | 87,661 | 1CNY | 90,29 |

INDICES BOURSISERS

| | en date du | |
|------------------|------------|------------------|
| CAC 40 | 06/10/2016 | 4489,76 |
| DOW JONES | 06/10/2016 | 18 261,17 |

BRENT (IPE) US Dollars/Baril
06 Octobre 2016: 51,72